

Image not found or type unknown



rupture contrat d'interim 5 jours avant sa fin

Par **jacques94**, le **24/07/2009** à **17:27**

Bonjour Maitre,

Mon fils de 18 ans a un contrat du 1/07/09 au 31/07/09 inclus et j'aimerais savoir si une entreprise d'intérim peu arrêter une mission à 5 jours de la fin du contrat sans réel raison?

et s'il peu exiger d'être payer en totalité.

Je vous en remercie par avance.

M. ABOUCAYA

Par **RSA2012**, le **25/07/2009** à **08:09**

<http://interim.over-blog.com/article-19580964.html>